Jean Sordel ou La découverte des bains de Lavey : [3ème partie]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 32

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-178127

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rapporté par un historien, mais sans indications de source officielle. Les habitants d'un village situé entre Lausanne et Morges, et qu'on ne nomme pas, s'étaient unis pour exercer en commun le brigandage. Plusieurs personnes y avaient déjà disparu, entr'autres une fille et un étudiant, lorsqu'un vieux homme tomba aussi dans ce repaire. Il se hâta d'abandonner tout ce qu'il avait et supplia tant qu'ils le laissèrent dabord s'enfuir; mais bientôt ils se mirent à sa poursuite. Le vieillard s'était caché et leur échappa ; le jour venu il gagna Morges et fit sa déposition chez le Bailli qui fit occuper le village. On s'assura des hommes, les femmes et les enfants s'enfuirent, les maisons furent détruites, et les coupables remis au bourreau. Comme on se rendait vers le lac au lieu du supplice, l'un des brigands partit tout à coup d'un affreux éclat de rire ; et il se mit à raconter qu'ayant trouvé dans ce même lieu quelques années auparavant un pauvre chaudronnier ambulant dormant la bouche ouverte, il lui avait pris sa poche pleine de plomb fondu et la lui avait versée dans le gosier ; qu'encore à présent il ne pouvait se tenir de rire en se rappelant la mine que fit le pauvre diable. Des roues étaient dressées sur le bord et le supplice des brigands devait se prolonger jusqu'au soir. On dit qu'étendus sur la roue et les membres brisés, ils s'entr'appelèrent continuellement, se demandant si le soleil par son coucher ne donnerait pas bientôt le signal de leur coup de grâce.

« Ces faits peuvent causer une impression désagréable, mais comment taire, ou comment bien exprimer sans eux, ce qu'ils révèlent si puissamment, la misère d'un petit peuple que l'on croit avoir toujours été sage et heureux tant il a de conditions pour l'être. Assurément les choses ont bien changé dès lors. le riche est moins brutal, le pauvre moins écrasé, la vie matérielle meilleure, plus assurée, les épidémies plus rares, et dans la vie publique, sans parler de l'égalité de droit, il y a plus d'égalité de fait. »

La Confrérie des vignerons de Vevey vient de publier le programme de la fête, qui a été affiché hier dans les rues de Lausanne.

Ce programme est ainsi conçu :

Le 26 juillet.

A 6 ½ h. du mat.		Entrée triomphale des troupes des figurants.
A 7 ½ h.	»	Cérémonie du couronnement.
de 8 à 11 h.	»	Défilé des troupes et exécution des danses et des chants de caractère.
A 11	» »	Parade en ville. Au retour, réunion devant les estrades, ballets et chants.
A 8	» soir.	Grande fête vénitienne sur le lac, feux d'artifice et illumination générale de la ville.

Le 27 juillet.

A 6 ½ h. du mat.		Entrée des figurants sur la scène.
de 7 à 10 h.	»	Exécution devant les estrades, de danses et de chants.
A 10	» »	Départ du cortége et danses en ville.
A 8 ½	» soir.	Grand bal costumé dans l'enceinte des estrades. Illumination générale des estrades et de la grande place.

La désignation des différents corps du cortége et des figurants que nous avons donnée dans notre précédent numéro est, nous devons le dire, très incomplète. Nous n'étions renseignés que sur un projet de programme datant déjà de plusieurs mois; dès lors, de nombreuses et importantes modifications y ont sans doute été apportées, et le livret officiel seul, qui sera publié incessamment par un éditeur de Lausanne, donnera au complet toute l'organisation de la fête. Cette intéressante publication contiendra de plus une notice historique avec une belle lithographie de la ville de Vevey et des environs; chacun voudra se la procurer, en souvenir de la fête des vignerons de 1865, qui doit surpasser toutes celles qui l'ont précédée.

JEAN SORDEL

ou la découverte des bains de Lavey.

III.

— Vous ne savez pas? Il a trouvé dans le lit du Rhône une source chaude qui peut guérir toutes sortes de maladies; les médecins de Lausanne l'ont déclaré positivement, et, pour le récompenser, le gouvernement accorde à Béruel l'exploitation exclusive de la source pendant vingt-cinq ans.

— Que dites-vous là? s'écria Sordel, saisi tout à la fois de surprise, d'indignation et de regret.

Son émotion fut si vive qu'il ne put ajouter un seul mot, ni faire entendre la moindre réclamation. Il fut pris comme d'un éblouissement, et demeura la tête penchée en avant, les mains appuyées sur les deux bras de sa grosse tarière. L'auteur de son trouble n'aurait pas manqué d'en être frappé, s'il ne l'avait pas quitté à l'instant même pour courir à quelqu'un dont il avait affaire.

— Et moi, dit en frémissant le malheureux fontenier, je n'avait pas cru pouvoir en dire un seul mot à Charlotte!

Il courut auprès d'elle, suffoqué de douleur.

— Qu'avez-vous, mon père? s'écria la jeune fille toute effrayée.

— Ah! misérable que je suis! j'ai perdu l'occasion de faire ta fortune!

— Ce n'est que cela?... Dieu soit loué! vous m'avez fait une peur affreuse. Remettez-vous, mon père.

Il eut beaucoup de peine à retrouver assez de calme pour conter à sa fille toute l'affaire, et, enfin, la nouvelle qu'il venait d'apprendre.

— Il faudra réclamer mon père; mais voyez d'abord Béruel.

— Je t'ai déja dit comment il m'a reçu. Ne comprends-tu pas que je n'ai rien à espérer de lui? il m'a volé ma découverte : plus il a de torts envers moi, plus il va me maltraiter. Et que puis-je attendre de nos voisins? Béruel est riche, accrédité, je suis pauvre et sans appui; il est officier municipal, et je ne suis rien; il saura mettre tout le monde dans ses intérêts; il me fera passer aux yeux de tous pour un envieux et un menteur.

Sordel faisait d'avance son histoire. Ses réclamations parurent trop tardives pour être fondées; elles furent vaines et mal reçues.

— Parce qu'il est fontenier, disait-on avec moquerie, il croit avoir des droits sur cette source admirable! Allez, bonhomme, faites-nous des fontaines d'eau claire : ceci ne vous regarde pas.

En effet, Béruel ne s'adressa pas à lui pour les travaux à faire. Un ingénieur habile se chargea d'isoler la source dans le lit du Rhône, pour l'en faire sortir, et pour fonder snr la rive, au milieu des aspérités du sol, le premier établissement de bains.

Ce fut un grand événement dans le pays et dans les contrées voisines. Les journaux l'annoncèrent avec leur emphase accoutumée. Les intérêts de la localité favorisée se trouvant d'accord avec ceux de l'adjudicataire, on ne manqua pas de prôner les eaux, avant même qu'elles eussent été mises à l'essai sur aucun malade. Nous sommes si enclins à l'espérance que toute source nouvelle qui jaillit, tout homme nouveau qui se produit sur la scène du monde, nous semblent d'abord des messagers de salut.

Enfin arriva le moment, attendu avec impatience, non-seulement par Béruel, mais aussi par tous ceux qui se promettaient de mettre de façon ou d'autre les baigneurs à contribution. Contre l'ordinaire, l'attente ne fut pas trompée; on put reconnaître que les eaux de Lavey possèdent à un très haut degré les mêmes qualités que celles d'Aix en Savoie. Aussi, dès la seconde année, l'affluence des baigneurs fut-elle assez grande pour que la place manquât; et la prospérité de l'établissement parut assurée, lorsqu'on vit les premières cures opérées par ces eaux, qu'on appelait déjà miraculeuses. *Les boiteux marchent*, écrivait le médecin attaché aux bains. Plus d'une paire de béquilles furent suspendues en ex-voto autour de la maison. Tel était venu en voiture qui pouvait s'en retourner à pied, et celui qui se traînait à grand'peine autour des bâtiments, les premiers jours après son arrivée, ne quittait pas ces lieux pittoresques sans avoir fait d'intéressantes promenades aux environs, et même une ascension à la dent de Morcles.

C'est alors que Sorbel comprit toute l'étendue de sa perte. Sa fille lui disait souvent :

— Consolez-vous, mon père, vous êtes, après Dieu, la première cause de tout le bien qui se fait ici. Béruel, au milieu de sa prospérité, n'est pas aussi heureux que vous, poursuivi, comme il doit l'être, par les reproches de sa conscience, et mal avec la Providence, partout présente, qui connaît sa perfidie. Allez le voir, cependant, et lui offrez une occasion de réparer ses torts. Demandez-lui, pour seule grâce, de me recevoir à ses bains, et de permettre que j'en essaye la vertu. C'est votre vœu depuis longtemps, et j'ai le pressentiment que ces eaux me seront salutaires, puisque c'est mon père qui les a trouvées. Le ciel voulait que je dusse ma guérison à la personne du monde que j'aime le mieux.

Sordel regarda sa fille avec attendrissement à ces derniers mots, puis il sourit tristement, et ne put s'empêcher de lui dire (sans paroles) : — Pauvre Charlotte, tu m'aimes tendrement; mais il y a quelqu'un que tu aimes autant que moi.

Et Charlotte fit une réponse muette, tout aussi claire, en rougissant tout à coup; et le fontenier vit bien que le neveu de Béruel n'était pas oublié.

— Je ferai une tentative, dit le pauvre homme, mais je doute fort du succès.

Il se rendit le soir même à la maison des bains, où il eut beaucoup de peine à obtenir un moment d'audience de M. Béruel, qui était devenu un personnage d'importance et toujours fort affairé.

— Je ne vous demande plus, lui dit le solliciteur, de me faire partager des bénéfices auxquels vous savez que j'avais droit; je ne m'adresse plus à votre justice, mais à votre pitié. Laissez-nous éprouver à notre tour les effets de la source! Si elle guérissait Charlotte, je serais assez riche, et je renoncerais à toute réclamation!

Béruel ne laissa paraître et n'éprouva, en écoutant Sordel, ni compassion bienveillante, ni répugnance vindicative. Accoutumé à calculer toutes ses démarches, il ne considérait jamais les questions que par le côté de l'utile; il reconnut d'abord le parti qu'il pouvait tirer de la requête qu'on lui adressait, et sa réponse ne se fit pas attendre.

— Je consens, dit-il d'un ton sec, mais à une condition.

— Parlez! vous êtes le maître.

— Vous rétracterez ce que vous avez dit contre moi, vous déclarerez que vous m'accusiez faussement de...

Tout impudent qu'il était, le misérable ne put achever ce qu'il avait à dire; mais Sordel en avait assez entendu.

— Eh! puis-je me démentir sans trahir la vérité? Vous savez le contraire aussi bien que moi!

— C'est mon dernier mot, allez y réfléchir. Vous l'avez dit vous-même; je suis le maître chez moi.

Sordel se retira plus indigné que jamais, et il ne cacha pas à sa fille la réponse qu'il avait reçue, quoiqu'il prévit bien que Charlotte s'apposerait absolument à ce qu'il fit le sacrifice de son honneur.

— Le méchant! l'ingrat! dit-elle. Cet homme ne nous a jamais fait que du mal.

(Mag. pittoresque). *(La suite au prochain numéro).*

ANECDOTES

Lorsque en 1791 le gouvernement de Berne fit construire une jetée sur le port d'Ouchy, le bailli de Lausanne se rendit sur les lieux, avec une députation de la ville, pour examiner l'ouvrage et en faire une reconnaissance officielle. Arrivé au bout de la jetée, le magnifique seigneur, jetant un regard d'admiration sur l'horizon qui s'ouvrait devant lui, s'écria, dans un transport d'orgueil patricien et avec une lourdeur calculée : « Il faut avouer que le lac de Leurs Excellences est beau. » Nul ne répondit mot; mais, en remontant à Lausanne, comme la chaleur était étouffante et qu'on allait à pied, le bailli, donnant l'exemple, ôta son habit, et quelqu'un dit tout haut : Il faut avouer que le soleil de Leurs Excellences est bien chaud. »

On cite le trait suivant d'un enfant terrible, fils de pasteur.

M. le pasteur de C.... dit un jour à sa femme, en présence de son fils, petit garçon de cinq ou six ans. Il faut que je fasse venir le syndic pour régler cette affaire.

— Ne le fais pas venir aujourd'hui, il est gris, répond madame, toujours devant l'enfant qui n'avait pas l'air d'écouter.

Le lendemain, madame X. sort avec son fils et ne tarde pas à rencontrer le syndic en personne, tout de *milaine* habillé. On se salue cordialement, et l'on se met à causer, lorsque l'enfant, interrompant brusquement la conversation, s'écrie : Mais maman, tu as dit hier à papa que le syndic était gris; il n'est pas gris, il est jaune.

Pour la rédaction : L. Monnet; — S. Cuénoud.

LAUSANNE — SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TYPOGRAPHIE